

without pausing for breath. One could wish that more authors today would study Napier's way of making complex subjects easy for his readers; and one also wishes Mr Best the success in improving his own style which his research deserves.

Richard GLOVER,  
Victoria.

\* \* \*

HUBERT CHARBONNEAU et André LAROSE, éd. — *Les grandes mortalités: étude méthodologique des crises démographiques du passé*. Liège, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, [1979]. 373 p.

En 1975, avait lieu à Montebello dans le Québec un colloque international qui regroupait soixante-quatorze participants, originaires d'une vingtaine de pays, dont l'objectif commun était de comparer les résultats de leurs recherches sur les famines, les épidémies et autres fléaux démographiques d'autrefois, sans oublier les guerres. H. Charbonneau et A. LaRose se sont chargés de réunir et de publier une sélection des travaux de cette rencontre dont le bilan est considérable: vingt-six textes produits par un nombre égal d'auteurs, venus de treize pays différents, et traitant de cas de mortalités massives dans dix-huit pays du monde du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il va sans dire que cet effort de mise en commun, pour des fins comparatives, d'observations à propos d'événements isolés et répartis d'une façon inégale dans le temps et dans l'espace, ne relevait pas d'un intérêt étroit pour l'unique et l'exceptionnel mais visait à confronter des méthodes et, peut-être, à dégager un modèle applicable à tous les phénomènes de même nature.

Les invités de ce colloque avaient d'ailleurs été saisis au préalable d'un premier schéma exprimé en une formule mathématique et mis au point par le Dr Thomas Hollingsworth, dont la préoccupation essentielle était de déterminer l'intensité de ces crises, leur durée et surtout leur extension (pp. 17-28). À cet égard, son projet de classement des crises tenait moins à leur nature qu'au territoire qu'elles touchaient, des villages et des régions jusqu'aux pays et même au monde. Les principales variables incluses dans sa formule sont le nombre de décès, la durée de la crise et la population du territoire concerné. En plus de ces éléments dits objectifs, le Dr Hollingsworth proposait d'intégrer dans sa formule des facteurs subjectifs, puisque, dit-il, l'intensité de toute crise démographique « is essentially an intuitive idea, depending on human psychology and reactions » (p. 26). S'il paraît convenir à l'identification des crises, ce modèle a été sérieusement mis en doute, lorsqu'il s'agit de mesurer adéquatement leur intensité et l'impact des facteurs subjectifs en ce domaine (pp. 153-57, 171-79). En effet, la donnée la plus difficile à obtenir une fois que le nombre de décès est connu, est l'effectif de la population affectée par l'événement.

La méthode proposée par Jacques Dupâquier résout sans peine ce problème puisqu'il part du postulat que tout « indice de mesure de la mortalité doit être fondé exclusivement sur les statistiques de décès » (p. 84). Le calcul de cet indice résulte de la mise en rapport du nombre de décès pendant l'année de la crise et du nombre moyen de décès pendant les dix années encadrantes, soit les cinq années antérieures et les cinq années postérieures. Cet exercice, que nous décrivons sommairement ici, débouche en fin de compte sur la construction d'une échelle de

magnitude que l'auteur utilise pour classer les différents types de crise selon leur extension depuis les crises locales jusqu'aux crises de caractère continental. Au cours des discussions du colloque, Dupâquier affirme à ce sujet : « Pour les crises, on arrive à des intensités comparables partout, qu'il s'agisse de pays nouveaux ou de pays anciens » (p. 308). Cette conclusion repose sur l'examen de huit séries nationales de décès, incluant pour la période 1732-99 la France, le Québec et l'Europe du Nord ; elle s'appuie également, pour les années 1830 à 1914, sur la confrontation de vingt-quatre séries nationales dont l'une concerne le Québec (pp. 108-11). Comme Dupâquier se préoccupe d'abord de reconnaître la crise et d'en établir l'intensité, son intérêt pour sa nature n'intervient que dans un second temps. En proposant cette démarche, il rompt avec la tradition historiographique qui faisait intervenir au départ « le nombre des conceptions pour définir l'intensité de la crise » (pp. 83s.). Dupâquier affirme sur ce point : « Ce sera seulement lorsque les crises de mortalité auront été définies et repérées objectivement que l'on pourra poser la question de savoir si elles sont en corrélation avec le mouvement des prix ; si elles ont des répercussions sur les séries des baptêmes et sur celles des mariages » (p. 84). Cet effort de clarification des étapes de la démarche en vue d'établir la nature de la crise, aboutit à une seconde conclusion relative au caractère hétérogène des crises de subsistance : « on ne trouve, écrit-il, dans notre Ancien Régime pas un seul exemple de grande mortalité provoquée seulement par les subsistances » (p. 335).

Les tableaux statistiques et les remarques de J. Dupâquier lors des discussions ont un autre mérite en ce qui nous concerne : celui d'attirer l'attention sur le cas québécois, auquel nous nous sommes intéressé, et sur la contribution canadienne à ce colloque par L. Dechêne et J.-C. Robert. En effet, dans cette perspective qui fut aussi celle que nous avons adoptée dans notre *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* (Montréal, 1966), la population québécoise aurait été sujette aux mêmes crises que celles qui, sous l'Ancien Régime, affligèrent les pays européens et qui avaient leurs origines dans les épidémies, les famines et les guerres. Sur nos courbes des naissances, des mariages et des décès, nous avons décelé une relation entre les grandes poussées de la mortalité et celles des prix agricoles (Ouellet, *Histoire économique...*, pp. 600-6, 140-43). Les répercussions habituelles de ces mortalités massives sur la nuptialité et les naissances étaient également apparentes, ainsi lors de la crise du choléra de 1832. On y observait peu ou pas de crises de subsistance à l'état pur mais les conséquences des mauvaises récoltes paraissaient néanmoins évidentes. Ce fut très probablement le cas cependant en 1769, année de famine, sans épidémie, semble-t-il. Pour la province, le taux des décès s'élève alors à 32,1‰ (voir aussi le tableau de Dupâquier, p. 109), pendant que le prix des céréales s'accroît d'une façon substantielle (40% environ pour le blé). La même année, la nuptialité diminue et, l'année suivante, c'est au tour de la natalité de fléchir : « Les pauvres sont sans nombre », raconte l'annaliste des Ursulines (Ouellet, *Histoire économique...*, p. 83). À Sorel, à St-Ours et à St-Denis, dans la vallée du Richelieu, les chiffres compilés par A. Greer, « Habitants of the Lower Richelieu: Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840 » (Ph.D. dissertation, York University, 1980), font apparaître les mêmes solidarités entre les variables démographiques et les prix agricoles. Le curé de St-Denis écrit alors : « une année de la plus grande disette que vous ayez vue depuis vingt-huit ans » (Greer, p. 240). En 1789, pour ne nommer qu'une année parmi nombre d'autres, le même phénomène se reproduit dans bien des paroisses rurales et l'éditeur de *La Gazette de Montréal* déclare : « Il est bien connu que plusieurs personnes moururent de faim le printemps dernier ; c'est dans les nouveaux lieux de colonisation que la détresse et la famine furent les plus ressenties » (Ouellet, *Histoire économique...*, p. 131).

Ces rapports entre l'agriculture et les facteurs démographiques se compliquent après le début du XIX<sup>e</sup> siècle à cause du développement d'une crise agricole de longue durée et de l'émergence des pressions démographiques, comme nous le faisons valoir dans *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structureaux et crise* (Ottawa, 1976), ch. VI et VII en particulier. Notre schéma est le suivant: (1) comme en Irlande, l'expansion de la culture de la pomme de terre avait, entre autres, empêché après 1815 une croissance de la mortalité au sein de la population canadienne-française; (2) la crise agricole et les pressions démographiques avaient surtout touché les francophones, grands producteurs de blé; (3) l'intensité de ces crises était beaucoup plus considérable dans les seigneuries du district de Montréal que dans les districts de Québec et des Trois-Rivières et que dans les cantons; (4) dans ces trois dernières régions, l'économie rurale était plus diversifiée (agriculture, exploitation forestière et, selon le cas, pêche et navigation) que dans le district de Montréal, où elle était centrée presque exclusivement sur l'agriculture et la production du blé.

Entre notre modèle, qui met en évidence les vulnérabilités des régions et des groupes ethniques, et les conclusions empiriques qui se dégagent de l'étude de L. Dechêne et J.-C. Robert sur le « Choléra de 1832 dans le Bas-Canada: mesures des inégalités devant la mort » (pp. 229-56), il existe des corrélations possibles. En effet, leurs constatations sont les suivantes: (1) l'épidémie de choléra de 1832 a une ampleur internationale, car elle frappe aussi bien les États-Unis et l'Europe que le Canada; (2) c'est dans le Bas-Canada que la mortalité atteint le niveau le plus élevé (un taux minimum de 45,1‰ d'après nos calculs); (3) c'est la population canadienne-française qui aurait été la plus vulnérable à la crise; (4) à l'intérieur du Bas-Canada, l'intensité de la crise est beaucoup plus considérable dans les seigneuries du district de Montréal que dans les districts de Québec et des Trois-Rivières et que dans les cantons; (5) l'épidémie touche surtout les adultes (p. 240). Cette dernière observation est confirmée par Monique Benoit, « La formation d'une région: la marche du peuplement de St-Eustache à St-Jérôme et le problème des subsistances » (thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1980). Dans ce comté des Deux-Montagnes, la mortalité, telle que calculée par M. Benoit, est beaucoup plus élevée (taux de 57‰ et augmentation de 12‰) que ne le laisse supposer, dans le texte de Dechêne et Robert, la carte concernant les intensités régionales de la crise (p. 247), dont la légende est malheureusement incomplète et qui est inutilisable dans cet état.

Plusieurs des textes de ce colloque pourraient donner lieu à des discussions de même nature. Je pense à ceux de L. Madai sur les crises de mortalité en Europe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (pp. 157-69), B. Ila sur la peste en Hongrie au XVIII<sup>e</sup> siècle (pp. 133-38), Moreda sur le caractère régionalisé de la mortalité dans l'Espagne de l'Ancien Régime (pp. 179-90) et, enfin, Hansen (pp. 113-32) et Imhof (pp. 139-52) sur l'Europe du Nord.

Ces quelques mentions parmi bien d'autres suffisent, croyons-nous, à attirer l'attention sur l'intérêt considérable des actes publiés de ce colloque, dont l'objectif principal était de susciter des études comparatives menées autour d'un thème bien précis dans la perspective la plus vaste possible.

Fernand OUELLET,  
Université d'Ottawa.